



ISSN 2105-1054

ISSN en ligne 2257- 8390

Prédication et relations anaphoriques

Leila Hosni

Université de Tunis, Tunisie

hosni_leila@yahoo.fr

<https://orcid.org/0000-0001-7164-010X>

Reçu le 30-09-2022 / Évalué le 10-06-2023 / Accepté le 18-07-2023

Résumé

Dans la théorie des « trois fonctions primaires », le texte est défini comme un enchaînement prédicatif dont la cohérence est interprétée à partir des inférences. En recourant à « l'analyse prédicative », nous nous proposons d'étudier « l'anaphore », un marqueur de cohésion textuelle défini par la relation inférentielle qu'il établit. Notre objectif étant d'insister sur sa valeur inférentielle, nous tenterons d'en étudier un type particulier : les anaphores non marquées lexicalement et grammaticalement, c'est-à-dire « les anaphores inférées ».

Mots-clés : inférence, anaphore inférée, analyse prédicative, enchaînement prédicatif, les trois fonctions primaires

Predication and anaphoric relations

Abstract

In the theory of the “three primary functions”, the text is defined as a predicative sequence whose coherence is interpreted from inferences. By resorting to “predicative analysis”, we propose to study “anaphor”, a marker of textual cohesion defined by the inferential relation that it establishes. Our objective being to insist on its inferential value, we will try to study a particular type: the anaphors not marked lexically and grammatically, i.e. « inferred anaphora ».

Keywords: inference, inferred anaphora, predicative analysis, predicative sequence, the three primary functions

Introduction

En étudiant le texte, plusieurs linguistes, tels que Kleiber (1989, 1994, etc.), Charolles (1991, etc.), Corblin (1995, etc.) se sont intéressés à « l'anaphore », comme étant l'un des marqueurs cohésifs les plus importants. Elle est définie comme une unité lexicale dont l'interprétation est dépendante d'une autre unité, figurant dans son co-texte gauche.

Cette définition de l'anaphore demeure, à notre sens, incomplète, dans la mesure où l'on ne peut pas restreindre « le champ anaphorique » à une relation entre deux expressions *mentionnées* dans le discours, étant donné que ces dernières peuvent également être inférées.

Inscrivant ce travail dans la théorie des « trois fonctions primaires », qui accorde beaucoup d'importance aux notions de « prédicat » et d'« inférence¹ », nous proposons d'étudier l'anaphore comme un prédicat qui peut figurer dans un enchaînement discursif non marqué, c'est-à-dire « inféré ». Dans ce cas, l'expression anaphorique et son antécédent ne sont marqués ni lexicalement ni grammaticalement. Leur interprétation est effectuée via un processus « inférentiel » basé sur ce que Mejri et Gishti (2022) appellent un « prédicat virtuel ».

Afin de mettre l'accent sur « la particularité » de ce type d'anaphore, nous nous proposons d'abord de présenter les différentes définitions d'une « anaphore » dans la littérature. Nous nous intéresserons, ensuite, à la notion d'« enchaînement prédicatif », cette concaténation de prédicats qui peut constituer une relation anaphorique. Nous procéderons, enfin, à une description syntactico-sémantique de ces « anaphores inférées », notre objet d'étude, et ce en les définissant et en en dressant une typologie.

Notre objectif consiste à présenter une acception « plus » large de ce marqueur discursif, toujours défini comme une unité lexicale « marquée » dans le discours. Pour ce faire, nous recourrons à « une analyse prédicative » nous permettant, d'une part, de rendre compte de ce phénomène prédicatif inférentiel et, d'autre part, de confirmer l'idée centrale de l'approche des « trois fonctions primaires » : tout discours est construit sur des inférences.

1. L'anaphore : de l'approche traditionnelle à l'approche des trois fonctions primaires

« Peut-on définir une catégorie générale de l'anaphore ? » est l'intitulé de l'un des articles de G. Kleiber (1989), où il insiste sur « l'impossibilité de définir, à partir du critère classique d'interprétation référentielle par le contexte linguistique, une catégorie générale de l'anaphore (...) » (Kleiber, 1989 : 1). En effet, une anaphore ne présente pas exclusivement la définition suivante :

« Un segment du discours est dit anaphorique lorsqu'il fait allusion à un autre segment, bien déterminé, du même discours, sans lequel on ne saurait lui donner une interprétation (même simplement littérale). » (Ducrot, Schaeffer, 1995 : 548).

Elle n'est, de ce fait, pas toujours « un segment du discours », c'est-à-dire qu'elle n'est pas toujours lexicalement marquée ; et l'élément sur lequel elle « porte » n'est pas nécessairement un élément discursif.

Cette approche est toutefois très fréquente dans les manuels et les dictionnaires. Une anaphore y est définie comme « un phénomène textuel » (Kleiber, 1994). Elle exclut donc tous les autres types d'anaphores :

- Ceux qui dépassent l'espace textuel pour atteindre un espace extra-linguistique, présentant ainsi « un phénomène mémoriel » (Kleiber, 1994).
- Ceux qui ne sont pas marqués lexicalement. Nous renvoyons ici aux relations anaphoriques impliquant deux éléments inférés, lesquelles relations font l'objet de ce travail.

1.1. L'anaphore : un phénomène textuel

Ce type d'anaphore est défini comme « une expression dont l'interprétation référentielle dépend d'une autre expression (ou d'autres expressions) *mentionnée dans le texte* et généralement appelée son antécédent » (Kleiber, 1994 : 22). La relation anaphorique est donc constituée d'une expression anaphorique référentiellement incomplète, dont la complétude est tributaire de l'existence de son antécédent dans le co-texte gauche. Dans la relation suivante, par exemple :

1) *La nouvelle venue berçait comme un poupon le gros chat blanc et roux qu'Eli-sabeth connaissait déjà. Cet animal souffrait impatiemment les marques d'affection que lui donnait sa maîtresse et se tordait entre ses bras en jouant des griffes,*

le SN « cet animal » est un SN référentiellement incomplet puisque, séparé de son co-texte gauche, il est ininterprétable :

**Cet animal souffrait impatiemment les marques d'affection que lui donnait sa maîtresse et se tordait entre ses bras en jouant des griffes.*

C'est cette incomplétude référentielle due à son actualisation par le démonstratif CE qui nous permet de l'interpréter comme une expression anaphorique dont l'antécédent est le SN « chat ». La relation anaphorique est de ce fait coréférentielle dans la mesure où les deux SN réfèrent au même objet du réel.

Lorsqu'elle est établie entre deux prédicats, la relation coréférentielle se manifeste à travers « une identité prédicative » (Hosni, 2022) ; les deux prédicats présentent le même schéma prédicatif, comme c'est le cas dans l'exemple suivant :

2) *Ce matin, je souhaitai très vivement que Mary fût recalée à son examen. Mon souhait n'a pas été réalisé,*

où l'on considère comme coréférentielle la relation entre « souhaitai » et « souhait » vu que la réactualisation du second (l'expression anaphorique) par le schéma prédicatif du

premier (l'antécédent) donne lieu à une identité des deux schémas prédicatifs :

Ce matin, je souhaitai très vivement que Mary fût recalée à son examen. Le vif souhait que Mary fût recalée à l'examen que j'exprimai ce matin n'a pas été réalisé.

Dans le cadre de cette approche, qui exige la présence des deux éléments de la relation dans le discours, l'anaphore peut ne pas « référer » à son antécédent, mais y renvoyer. Il s'agit essentiellement des « anaphores associatives », comme « l'église » dans l'exemple suivant :

3) *Nous arrivâmes dans un village. L'église était située sur une butte* (Kleiber, 1994).

Cette approche discursive ne peut pas rendre compte de toutes les propriétés définies d'une anaphore. Deux cas de figure mettent en évidence ses limites.

Le premier cas de figure concerne l'expression anaphorique. Cette dernière peut en effet ne pas « exister » dans le discours. « L'ellipse », ce type d'anaphore qui n'est pas lexicalement marquée mais qui est interprétée grâce à un élément du co-texte antérieur, en est un exemple :

4) *Je ne connaissais pas Paris. Alors j'ai visité -----. Je n'ai d'ailleurs pas tellement aimé -----.* (Corblin, 1995).

Le deuxième cas de figure concerne l'antécédent, qui peut, lui, ne pas figurer dans le co-texte gauche de l'expression anaphorique. Il est plutôt interprété dans un contexte extra-linguistique. Dans l'énoncé suivant, par exemple :

5) *Ne t'approche pas. Il est dangereux !*

le pronom « il », tout en étant anaphorique, ne présente aucun référent textuel. Son référent « existe » dans la situation d'énonciation. Ce type d'anaphore est étudié dans le cadre d'« une approche mémorielle » de l'anaphore.

1.2. L'anaphore : un phénomène mémoriel

« L'approche cognitive/ mémorielle » définit l'anaphore comme « (...) un processus qui indique une référence à un référent déjà connu par l'interlocuteur, c'est-à-dire un référent « présent » ou déjà manifeste dans la mémoire immédiate (...) » (Kleiber, 1994 : 25). Tout comme l'approche textuelle, elle étudie l'anaphore par rapport à son antécédent : est considérée comme anaphorique toute unité lexicale dont le référent est « déjà saillant ». Ce dernier peut être déjà mentionné dans le discours, ce qui rapproche cette conception de l'anaphore de celle de « l'approche textuelle » :

6) *Un contrôleur vient de passer. Il semble jovial.* (Corblin, 1995).

Il s'agit de ce fait d'une référence « endophorique » ; comme il peut figurer dans la

situation d'énonciation (le contexte) :

7) *Il semble jovial.*

Dans ce cas, il s'agit plutôt d'une référence « exophorique ».

Cette approche mémorielle (cognitive) n'est donc pas différente de l'approche textuelle. En effet, elle englobe aussi bien « les endophores » que « les exophores », et s'intéresse essentiellement au mode de référence (intra ou extra discursif). D'ailleurs, tout comme l'approche textuelle, elle s'intéresse aux relations anaphoriques non coréférentielles, où l'expression anaphorique ne réfère pas à son antécédent :

8) *Ce train a toujours du retard* (sur le quai d'une gare, en attendant le train) (Kleiber, 1994).

Ici, « Ce train » ne réfère pas forcément au train qu'on attend et qui est en retard.

Malgré son importance dans la définition de l'anaphore, cette approche présente plusieurs limites, qui sont liées aux notions d'« interprétation référentielle » et de « nécessité » qui définissent l'expression anaphorique. Le référent de cette dernière doit être immédiatement saillant ou manifeste. En fait, ce cas de figure est également appliqué à des relations qui ne peuvent en aucun cas être anaphoriques : celles qui impliquent les pronoms personnels « je » et « tu » :

9) - *Tu te sens mieux maintenant ?*

- *Oui. D'ailleurs, je viens juste de sortir de la salle de sport.*

où « je » et « tu », présentent les mêmes caractéristiques d'une anaphore mémorielle (cf. *supra*), pourtant, ils ne peuvent pas établir une relation anaphorique.

Tout comme l'approche discursive, l'approche mémorielle semble aussi « incapable » de définir l'anaphore, ce qui prouve la complexité de ce phénomène qui intrigue tant les linguistes. L'analyse prédictive pourrait aider à rendre compte du maximum d'aspects morphologiques, syntaxiques, sémantiques, pragmatiques et référentiels de ce type de marqueur textuel.

1.3. Une nouvelle approche de l'anaphore : l'analyse prédictive

Dans la théorie des « trois fonctions primaires », tout texte est étudié via une « analyse prédictive », « une analyse indispensable à toute interprétation des messages linguistiques » (Mejri, 2017 : 22)². Les relations anaphoriques sont de ce fait étudiées dans le cadre de cette méthode d'analyse, dont le « texte » est l'un des principaux domaines d'application. Elle sert à « [mobiliser] l'ensemble de prédicats (avec leurs arguments et leurs modalisateurs) qui participent à sa construction (le tout étant vérifiable à travers l'agencement des signes dans le cadre concerné » (Mejri, 2017 : 23).

Elle se distingue essentiellement par la conception qu'elle présente du texte, et ce en partant du postulat que « tout texte est un récit » construit sur la base de la concaténation de micro-récits et fondé sur des « inférences ». De ce fait, sa cohérence est située au niveau des inférences : tout est conditionné par les inférences, dont les expressions anaphoriques qui peuvent, elles aussi, être inférées. En effet, comme tout prédicat, elles sont ainsi considérées parce qu'elles « encapsulent » des « prédicats virtuels³ », c'est-à-dire des prédicats inférés. La relation anaphorique est donc fondée entre des prédicats inférés et non pas entre deux unités lexicales, lexicalement et grammaticalement marquées. Dans cet énoncé, par exemple :

10) Le directeur m'a quitté : « Je vous laisse, Monsieur Meursault. Je suis à votre disposition dans mon bureau. En principe, l'enterrement est fixé à dix heures du matin. Nous avons pensé que vous pourrez ainsi veiller la disparue ... »

il s'agit d'une relation anaphorique établie entre les deux prédicats « enterrement » et « disparue » vu que ces deux unités lexicales encapsulent les prédicats virtuels communs (« mort », « cimetière », etc.), qui ne se réalisent pas lexicalement dans l'énoncé.

Si dans les autres approches (malgré leurs différences) l'anaphore est considérée comme un marqueur discursif ou mémoriel, c'est-à-dire qu'elle est « marquée » (explicite), dans la théorie des trois fonctions primaires, elle peut également être inférée, puisque, dans cette approche, tout est inféré. La relation anaphorique présente par conséquent un enchaînement prédicatif logico-sémantique, où l'on assiste à une concaténation de « contenus prédicatifs », c'est-à-dire de « prédicats virtuels », non réalisés lexicalement et dont la présence relève de l'interprétation d'autres unités lexicales.

2. La relation anaphorique : un type d'enchaînement prédicatif

2.1. L'enchaînement prédicatif : définition

Comme nous l'avons déjà mentionné, le texte est un « récit ». Il est de ce fait constitué d'un ensemble d'enchaînements :

- Enchaînement d'unités « inférées » qui finissent par être actualisées dans le discours, sous forme de « prédicats » ;
- Enchaînement de prédicats « actualisés » dans le discours.

Ces prédicats (inférés et actualisés) forment des « enchaînements prédicatifs » définis comme une « concaténation d'au moins deux prédicats » (Mejri, Gishti, 2022 : 37). Ces enchaînements sont réalisés dans la phrase et dans les relations inter-phrasiques, lesquelles contribuent à l'élaboration d'un texte « fini ».

2.2. Typologie

2.2.1. L'enchaînement prédicatif : concaténation des prédicats virtuels

Mejri et Gishti définissent les prédicats virtuels comme « [des] prédicats qui sont enfermés (rattachés) dans chaque unité lexicale, ils existent virtuellement, ils représentent des potentialités actualisables chaque fois que l'unité lexicale sature l'un des espaces des cadres structurants (syntagmes, phrases, etc.) » (2022 : 35). Ils préexistent à toute relation prédicative actualisée, d'où leur caractère virtuel. Ils sont « nés » dans un « chaos » universel et sont créés au niveau de l'ordre « cognitif », c'est-à-dire pré-linguistique. Ils sont de ce fait encapsulés dans toutes les unités lexicales, ce qui en fait des prédicats « inférés » présentant la base de toute analyse linguistique.

L'étude de toute unité lexicale est basée sur celle des prédicats virtuels. D'ailleurs, l'ensemble de ces prédicats équivaut aux composants de la définition de l'unité lexicale dans le dictionnaire. Par exemple, « Arbre », est, entre autres défini comme un « Végétal ligneux, de taille variable, dont le tronc se garnit de branches à partir d'une certaine hauteur » (*TLFi*). Des prédicats tels que « végétal », « tronc » et « branches », formant cette définition, présentent des prédicats virtuels, c'est-à-dire des prédicats encapsulés dans cette unité lexicale.

Avant d'être réalisé dans le discours, tout enchaînement prédicatif est fondé sur les prédicats virtuels encapsulés par les unités lexicales concaténées. Il s'agit donc d'abord de la concaténation de prédicats virtuels sélectionnés par le locuteur pour exprimer un message, c'est-à-dire pour construire un énoncé. C'est surtout dans ce sens que nous considérons que l'inférence est l'un des phénomènes définitoires de l'enchaînement prédicatif. Aucun enchaînement prédicatif ne peut avoir lieu sans « inférence ».

2.2.2. L'enchaînement prédicatif : concaténation de prédicats actualisés

Mejri et Gishti (2022 : 36) appellent « prédicats actualisés » « l'ensemble des prédicats constitutifs de tout énoncé, et ce indépendamment du rôle qu'ils jouent dans l'énoncé réalisé ». Leur actualisation dans le discours exige leur passage par « le virtuel de la langue » (cf. *supra*). Dans la phrase suivante :

11) *Le jardinier a coupé toutes les branches de ce bel arbre.*

C'est le prédicat « branche », l'un des prédicats virtuels de l'unité lexicale « arbre » (cf. *supra*) qui est actualisé, en étant sélectionné comme Argument 2 par le prédicat principal de la phrase « couper ».

Dans le texte, l'enchaînement de ces prédicats « se trouve contraint à s'effectuer selon toutes sortes de types d'agencement, comme l'emboîtement, l'enchâssement, l'ajout, etc. » (Mejri, Gishti, 2022 : 35), auxquels on peut ajouter :

- le cadrage prédicatif :

12) *Probablement, y avait-il aussi des oiseaux, grâce au pigeonnier : au moins des tourterelles et des alouettes, quand les chiens voulaient bien se taire.*

13) *Selon moi, vous devez donc obéir en toute chose à la loi générale, sans la discuter, qu'elle blesse ou flatte votre intérêt.*

- l'inférence prédicative

14) *Il a plu. Il y a eu des inondations. Les habitants ont quitté leurs maisons.*

- l'anaphore prédicative :

15) *Cet embellissement coïncida avec la mort de notre père. Je ne sais pas très bien comment il mourut. Les détails de cet événement se confondent dans mon souvenir avec les belles journées de soleil où je me laissais vivre de même qu'une jeune bête mal soignée à côté de ma petite copine aux yeux éteints.*

Cette concaténation lexicale sert, comme nous l'avons déjà mentionné, de support à la concaténation des contenus prédicatifs. Cette opération est effectuée sur la base de compétences syntaxiques, sémantiques, pragmatiques et énonciatives du locuteur, lesquelles compétences permettent également d'interpréter un type particulier de « prédicats inférés », dans le cadre d'un type particulier d'enchaînements, à savoir « le prédicat anaphorique inféré ».

3. La relation anaphorique : un enchaînement prédicatif inféré

L'étude de l'anaphore est souvent axée sur des marqueurs grammaticaux et lexicaux. La distinction « anaphore grammaticale » (pronominale, nominale, adjectivale, etc.) / « anaphore lexicale » (fidèle, infidèle, résomptive, associative, etc.) est d'ailleurs la plus courante. Toutefois, dans la théorie des trois fonctions primaires, la théorie qui considère que « tout est inféré dans la langue », une anaphore peut également être inférée, dans le sens où elle n'est marquée ni lexicalement ni grammaticalement. Elle peut de ce fait être interprétée, identifiée via un prédicat inféré / virtuel/ encapsulé, ce qui nous permet de la considérer comme une « anaphore inférée ». Elle consiste en un prédicat anaphorique dont la fonction de reprise est, elle aussi, « inférée », c'est-à-dire non marquée. De ce fait, la relation anaphorique n'est pas interprétée sur la base des deux unités lexicales concaténées, mais sur la base d'une relation entre les prédicats virtuels encapsulés dans ces unités lexicales.

3.1. Le prédicat anaphorique : une anaphore inférée

Dans la littérature, les notions de « prédicat », d'« anaphore » et d'« encapsulateur » sont étroitement liées. Certains prédicats peuvent en effet être « des encapsulateurs » d'autres prédicats figurant dans le discours. Nous renvoyons plus particulièrement aux prédicats qui, tout en reprenant leurs antécédents, dans le cadre d'une relation anaphorique, les encapsulent. Ce sont « les encapsulateurs anaphoriques⁴ », tels que « cet événement » dans l'exemple suivant :

16) *Hier, les ministres se sont réunis au ministère de l'intérieur. Cet événement n'a malheureusement pas été médiatisé⁵.*

Dans la théorie des trois fonctions primaires, cette opération (l'encapsulation prédictive) caractérise toutes les unités lexicales, qui, comme nous l'avons déjà mentionné, sont définies via les prédicats virtuels qu'elles encapsulent. Elles peuvent, de ce fait, assurer, dans le cadre d'un enchaînement prédictif constitué de deux unités lexicales concaténées, une relation anaphorique. Cette relation est donc constituée de deux unités lexicales « encapsulantes ». Elles se distinguent des premières (« les encapsulateurs anaphoriques ») par le fait qu'elles n'encapsulent pas des prédicats actualisés dans le discours, mais des prédicats inférés. C'est dans ce sens qu'on parle, dans ce cas, d'« anaphore inférée ».

Si l'interprétation des anaphores « marquées » est fondée sur « un pontage inférentiel » (Kleiber, 2001) permettant d'inférer l'antécédent, les « anaphores inférées » nécessitent un « pontage inférentiel » double, dans la mesure où il s'agit d'inférer :

- les deux éléments de la relation anaphorique (l'expression anaphorique et son antécédent), via l'interprétation des prédicats virtuels qui leur sont rattachés,
- la relation anaphorique établie entre ces deux éléments.

Ce type d'anaphore est illustré par les exemples suivants :

17) *Léopard Auguste disparaît. La musique s'arrête. À la fin de la musique, l'annoncier enchaîne : singulière histoire que cette lettre à Rodrigue !*

18) *Elle le maintient à mi-chemin entre mensonge et vérité, prenant visiblement plaisir à le rendre malheureux, il souffre au point qu'au début ça l'a privé de ses moyens au lit...*

où nous considérons comme expressions anaphoriques les prédicats « fin » et « souffre », ayant comme antécédents respectifs les prédicats « s'arrête » et « malheureux ».

À première vue, aucune relation anaphorique ne peut être identifiée dans le cadre de chaque couple prédictif. Ce n'est qu'en inférant les prédicats virtuels encapsulés

dans ces deux unités lexicales concaténées qu'une telle relation est interprétée : dans l'exemple (17), les unités lexicales « s'arrête » et « fin » encapsulent les prédicats virtuels respectifs « cesser, terminer » et « limite, durée, terminale » ; et dans l'exemple (18), « malheureux » et « souffre » présentent, respectivement, les prédicats virtuels suivants : « sentiment, triste, douleur... » et « sentiment, douleur... ». Nous constatons donc que les unités lexicales constituant ces enchaînements prédicatifs impliquent au moins un prédicat virtuel *commun* : « terminer », dans l'exemple (17) et « sentiment, douleur », dans l'exemple (18), ce qui permet de définir ce type de relation anaphorique comme :

une relation établie entre des prédicats impliqués dans un enchaînement prédicatif donné comportant au moins un prédicat virtuel commun.

Ce type d'anaphore nous renvoie à ce que R. Martin (2016 : 30) appelle « une implication partitive », qui « se fonde sur la relation du tout à la partie ou sur la relation de contenance ». En effet, la relation entre les unités lexicales et les prédicats virtuels inférés est une relation exprimée par « avoir », « contenir », « présenter » » (R. Martin, 2016 : 30), c'est-à-dire par « comporter », le prédicat définitoire de ce type de relation :

- L'unité lexicale « s'arrêter » « contient » / « présente » c'est-à-dire « comporte » les prédicats virtuels « cesser, terminer » ;
- L'unité lexicale « malheureux » « contient » / « présente » c'est-à-dire « comporte » les prédicats virtuels « sentiment, triste, douleur, ... ».

Cette caractéristique rapproche ce type d'anaphore des méronymes, impliquant toutes les deux cette relation « partie - tout ». La différence réside, par contre, dans le fait que ces dernières sont exclusivement nominales, qu'elles sont lexicalement marquées et que la relation méronymique est établie entre les deux éléments de la relation (l'anaphore et son antécédent)

Nous pouvons ainsi conclure qu'« une anaphore inférée » est fondée sur une « relation implicative partitive », laquelle relation est, ici, établie entre l'expression anaphorique (l'unité lexicale) et le prédicat « virtuel » qu'elle encapsule. Cette caractéristique s'applique également à son antécédent (ex. « s'arrête » et « malheureux »), qui présente le même fonctionnement prédicatif. Les deux éléments de la relation anaphorique impliquent, quant à eux, une relation d'« équivalence prédicative ».

3.2. L'anaphore inférée : une équivalence prédicative

Cette équivalence est entre autres définie par « une identité / équivalence sémantico-référentielle » entre les prédicats virtuels encapsulés dans les deux éléments de

la relation anaphorique. Cette caractéristique rapproche ce type de relations des relations anaphoriques impliquant des para-synonymes, telles que :

19) *J'ai acheté un livre. Ce bouquin m'a coûté très cher.*

Ce qui le prouve, c'est que, comme les anaphores synonymes, et contrairement aux hyperonymiques et aux résomptives, ces anaphores « inférées » n'obéissent à aucun ordre sémantico-référentiel : s'il est possible de recourir aussi bien à l'ordre « Un livre ... Ce bouquin » qu'à l'ordre « Un bouquin Ce livre » ; il est également possible d'inverser l'ordre « S'arrête ... Fin » (cf. exemple 17), pour donner lieu à l'enchaînement anaphorique « Fin ...S'arrête » :

20) *C'est la fin : le vol furieux de l'ange exterminateur s'arrête net, les ailes clouées par trois coups d'éclair.*

Il s'en distingue, toutefois, par son apparition dans une relation impliquant deux unités lexicales appartenant à deux catégories syntaxiques différentes (mais inférentiellement équivalentes) :

- Exemple 17 : Verbe (*s'arrête*) - nom (*la fin*)
- Exemple 18 : Adjectif (*malheureux*) - verbe (*souffre*)
- Exemple 21 : Adverbe (*en va et vient*) - nom (*aller-retour*) :

21) *La distance à parcourir semble infiniment grande, quelques pas encore, un dernier déplacement en va-et-vient pour faire sa place, se poser comme l'intérieur d'une paume recueille la fatigue d'un visage. Aller-retour encore et fin du balancier. Il s'arrête.*

Cette « équivalence prédicative » définitoire de ce type de relation anaphorique est confirmée par l'impossibilité de remplacer les prédicats anaphoriques en question par des unités lexicales impliquant des prédicats virtuels non compatibles avec ceux de leurs antécédents. En effet, une relation telle que :

18) *???Elle le maintient à mi-chemin entre mensonge et vérité, prenant visiblement plaisir à le rendre heureux, il souffre au point qu'au début ça l'a privé de ses moyens au lit...*

semble « bizarre », ce qui montre qu'une anaphore inférée est nécessairement « équivalente » à son antécédent. Cette équivalence s'exprime par :

- une identité prédicative ;
- une implication réciproque.

3.3. Pour une typologie des anaphores inférées : de « l'identité prédicative » à « l'implication réciproque »

3.3.1. Une identité prédicative

Ce type de relation anaphorique est fondé entre deux unités lexicales encapsulant au moins un prédicat virtuel commun. C'est dans ce sens que nous parlons d'« une identité prédicative » (des prédicats virtuels « identiques »). Nous en citons par exemple, les relations impliquant des « prédicats virtuels aspectuels », où les deux éléments de la relation anaphorique encapsulent le même prédicat aspectuel :

- L'aspect « inchoatif »

22) *Le terme « akkadien » se stabilise maintenant comme désignation des sémites et des dialectes sémitiques du domaine défini ici ; malheureusement, quand on a commencé à étudier le sumérien on l'a d'abord quelquefois nommé accadien.*

Dans ce cas, la relation anaphorique est basée sur une identité aspectuelle, les deux unités lexicales « d'abord » et « commencer », partageant le prédicat virtuel aspectuel « inchoatif ».

- L'aspect « terminatif » :

C'est le cas des exemples (17) et (20) où « fin » et « s'arrête » encapsulent le prédicat aspectuel virtuel « terminatif ».

- L'aspect « itératif » :

Dans l'exemple (21), « en va-et-vient » et « aller-retour » encapsulent, tous les deux le prédicat virtuel aspectuel « itératif ».

3.3.2. Une implication réciproque

Observons les énoncés suivants :

23) *Il est tombé. Moi, j'allais le relever. Mais il m'a donné des coups de pied de par terre. Alors je lui ai donné un coup de genou et deux taquets.*

24) (...) *Presque aussitôt, les cinémas du quartier ont déversé dans la rue un flot de spectateurs. Parmi eux, les jeunes gens avaient des gestes plus décidés que d'habitude et j'ai pensé qu'ils avaient vu un film d'aventure.*

Les couples prédicatifs « tomber - relever » et « les cinémas - un film » fondent des relations anaphoriques inférées. En effet, chaque couple infère au moins un prédicat virtuel commun. Ce type de relation anaphorique présente, toutefois, une particularité :

chaque prédicat anaphorique encapsule l'un des prédicats virtuels rattachés à l'unité lexicale dénotant son antécédent, et vice versa :

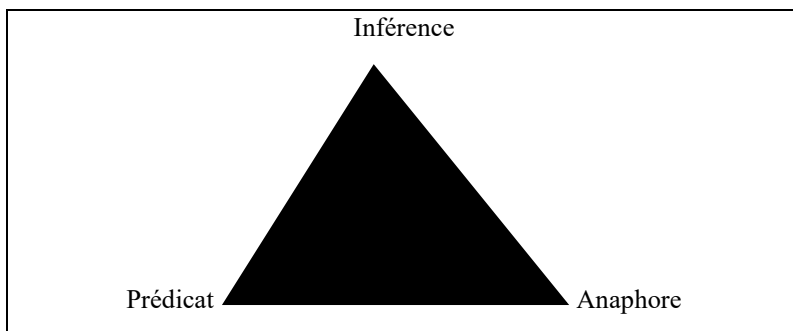
- Dans l'exemple (23), le prédicat « relever » est encapsulé dans le prédicat « tomber » lequel est également encapsulé dans « relever » ;
- Dans l'exemple (24), « cinéma - film » sont encapsulés l'un dans l'autre.

C'est dans ce sens que nous considérons que chaque unité lexicale de ce type d'enchaînement prédicatif implique/ infère l'autre, ce qui donne lieu à une relation d'« implication réciproque » ($A \leftrightarrow B$). Cette « relation implicative », qui dénote une « relation inférentielle », met en évidence la place qu'occupe l'inférence dans ce type de relation anaphorique.

Conclusion

Une « anaphore inférée » est interprétée *via* une opération inférentielle. Elle présente, toutefois, une particularité par rapport aux autres composants des « enchaînements prédicatifs » du texte : elle est à la fois « inférée », puisqu'elle est interprétée via les prédicats virtuels qu'elle encapsule, et « inférentielle » puisqu'elle infère son antécédent, lui aussi inféré.

« Anaphore » et « inférence » sont donc deux phénomènes étroitement liés. Cette relation est déjà étudiée dans les autres approches linguistiques traitant de l'anaphore. Elle présente toutefois des aspects différents dans la théorie des trois fonctions primaires, qui se base sur « l'analyse prédicative », laquelle ajoute à ces deux notions, une autre, à savoir « le prédicat ». Les trois notions constituent une « relation triangulaire » définitoire de toute relation anaphorique :



C'est, entre autres, ce type de relations qui contribue à « la structuration textuelle ».

Bibliographie

- Adam, J.-M. 1990. *Éléments de linguistique textuelle*. Bruxelles : Mardaga.
- Corblin, F. 1995. *Les formes de reprise dans le discours*. Presses Universitaires de Rennes.
- Charolles, M. 1988. « Les plans d'organisation textuelle : périodes, chaînes, portées et séquences ». *Pratiques*, n° 57, p. 3-13.
- Charolles, M. 1991. « L'anaphore : problèmes de définition et de classification ». *Verbum*. Vol. 14, n° 2, p. 203-215.
- Ducrot, O., Schaeffer, J.-M. 1995. *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*. Éditions du seuil.
- Hosni, L. 2022. *L'anaphore prédicative*. Publications de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales de Tunis.
- Kleiber, G. 1989. *Reprises : travaux sur les processus référentiels anaphoriques*. Publication du groupe Anaphore et déixis n°1.
- Kleiber, G. 1994. *Anaphores et pronoms*. Champs Linguistiques. Paris : Duculot.
- Kleiber, G. 2001. *L'anaphore associative*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Martin, R. 1976. *Inférence, antonymie et paraphrase*. Paris : Klincksieck.
- Martin, R. 2016. *Linguistique de l'universel. Réflexions sur les universaux du langage, les concepts universels, la notion de langue universelle*. Paris : Académie des inscriptions et belles-lettres.
- Mejri, S. 2016. « Le prédicat et les trois fonctions primaires ». In : *Nos caminhos do léxico*, Editora UFMGS. Brésil : Campo Grande do Sul, p. 313-337.
- Mejri, S. 2017. « Les trois fonctions primaires. Une approche systématique. De la congruence et de la fixité dans le langage ». In : *De la langue à l'expression le parcours de l'expérience discursive. Hommage à Marina Aragón Cobo*, p. 123-144.
- Mejri, S., Gishti, E. 2022. « Enoncés et phrases : variation et fixité ». *Cahiers de l'Association Internationale des Etudes Françaises*, n° 74, p. 27-48.
- Mizouri, I. 2021. *L'enchaînement polylexical. Du prédicat à la polylexicalité*. Thèse de Doctorat, Université Sorbonne Paris Nord.

Notes

1. Cf. S. Mejri (2016, 2017, 2022), I. Mizouri (2021), etc.
2. Version numérique.
3. Cf. *infra*.
4. Ce type d'anaphore est également appelé « anaphore résomptive » / « anaphore conceptuelle ».